



Société Centrale Canine

pour l'amélioration des races de chiens en France

155 avenue Jean Jaurès - F 93535 Aubervilliers Cedex

T 0033 (0)1 49 37 54 00 - F 0033 (0)1 49 37 01 20 - W www.scc.asso.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2004

RAPPORT DU TRESORIER

L'exercice 2003 témoigne de la bonne santé retrouvée de nos activités hors celles liées au Fichier National Canin.

Les résultats du Fichier National Canin exposent en effet clairement les carences issues de la mise en place de l'identification par puce électronique sans qu'il ait été tenu compte des nécessités financières et de gestion. La SCC a su, malgré la forte hausse de chiens pucés, limiter rigoureusement le déficit du fichier et assurer sa survie, au détriment, hélas, des usagers de ce service public.

I - L'EXERCICE COMPTABLE AU 31/12/2003 DONNE UN RESULTAT CONFORTANT LA FEDERATION

A - Le compte d'exploitation

1°) Les produits

a) Les produits d'exploitation (+ 8,86 %)

	2003	2002
Produits totaux	10.145.138 €	9.319.262 €
Dont F.N.C.	3.477.218 € + 8,28 %	3.211.241 €
SCC	6.667.919 € + 9,16 %	6.108.021 €

La hausse du résultat global SCC provient, outre de l'évolution positive des inscriptions L.O.F. et déclarations de saillies, du plein effet de la hausse du tarif du tatouage allouée en juillet 2002.

L'identification par tatouage s'est également relativement maintenue dans un marché pourtant en régression et dont la part de la puce progresse fortement.

b) Les produits financiers et exceptionnels

	2003	2002
Produits financiers	0	+ 63.773 €
Produits exceptionnels	140 275 €	+ 478.947 €
Total	140 275 €	+ 542.720 €

Les produits exceptionnels proviennent de reprises de provisions antérieurement constituées et de subventions diverses.

La baisse des produits financiers est directement issue de l'absence cette année d'obligations parvenues à terme.

2°) Les charges d'exploitations (- 2,35 %)

	2003	2002
Total charges	8.913.110 €	9.128.002 €
Dont F.N.C.	3.735 733 €	3.922.773 €
SCC	5.177 377 €	5.205.230 €

La baisse des charges provient du plein effet des mesures prises au cours de 2002 et de la continuité d'une gestion effectuée dans la rigueur.

B - Le total du Bilan s'élève à 11.621 635 € contre 9 070 715 €.

1°) Actif

- a) Immobilisé : 4.225 601 € contre 4.401.204 € l'an dernier
- b) Circulant : 7.396 034 € contre 4.669.511 €

L'augmentation représente la traduction de la hausse de nos disponibilités.

2°) Passif

- a) Capitaux propres : 7.394 187 €
- b) Provisions : 766 489 € essentiellement pour charges liées à indemnités de fin de carrière
- c) Dettes : 3.460 957 € contre 2.569.070 € l'an dernier. L'évolution des dettes résulte de la régularisation, par moratoires, des charges sociales patronales dont le règlement fut bloqué un temps en raison de la crise financière aiguë du Fichier Canin en 2002.

C - Résultats

Pour l'ensemble de l'Association, l'excédent après imputation du déficit du Fichier National Canin s'élève à 1.296 802 € contre 667 648 € l'an dernier et surtout, pour mémoire, - 845 641 € d'insuffisance en 2001.

Cet excédent s'analyse comme suit :

- . + 1.555 317 € pour l'activité SCC
- . - 258 515 € pour le Fichier National Canin

Une partie de l'insuffisance du F.N.C. sera déduite des excédents de gestion constitués de 1993 à 1999 non répartis, et dont le montant total s'élevait au 31/12/2002 à 137.062 €. Le solde, soit 121 453.Euros, devant être considéré comme une dette du Fichier Canin à l'égard de la SCC.

D - Les investissements / acquisitions d'immobilisations en 2003

Les dépenses se sont élevées à 93 542 € soit quasiment équivalentes à l'an passé. Elles se répartissent comme suit :

* Agencements locaux	47 312 €
* Matériel informatique /modernisation informatique	42 517 €
* Matériel et Mobilier	3712 €

II – LES PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2004

A – Pour la Société Centrale Canine dans son entier

La SCC s'est stabilisée et peut désormais envisager plus sereinement développement et avenir.

1°) Du côté des charges

La rigueur de gestion doit demeurer, en dépit de près de 13 % de baisse de charges obtenus sur deux exercices. D'importants investissements sont prévus, notamment sur le plan informatique, bureautique et internet, afin de développer les activités de la Fédération vis à vis de ses adhérents et de pérenniser l'association.

2°) Du côté des produits

Les produits seront relativement stables. Ils dépendent étroitement de la promotion et du développement du chien de race. Il n'en demeure pas moins que l'activité L.O.F. sera suffisamment excédentaire pour reprendre une politique de communication et d'offre de nouveaux services. Les incertitudes liées au Fichier National Canin sont loin d'être levées et ne dépendent pas de la Fédération. Aussi devons nous demeurer vigilants face aux risques potentiels que nous ferait courir les décisions ou les indécisions de notre tutelle.

Enfin, l'effectif est passé de 122 collaborateurs au 1^{er} janvier 2002 à 103 au 31 décembre 2003. Son évolution dépend autant du sort du Fichier National Canin, de la modernisation en cours que des nouvelles activités que nous pourrions être amenés à mettre en place à court, moyen et long terme.

B – Le Fichier National Canin

1°) Prévisions d'exploitation 2004

<u>Produits prévisionnels</u>		
. Vente de cartes d'immatriculation	3.042 000 €	
. Vente de carte de mutation	88.200 €	
<i>Total produits</i>		3.130.200 €
<u>Charges prévisionnelles</u>		
. Achats généraux	120.000 €	
. Fournitures	100.000 €	
. Services extérieurs	1.253.619 €	
. Charges de personnel	1.970 000 €	
. Dotation aux amortissements	21 000 €	
<i>Total charges</i>		3.464 619 €
<u>Déficit prévisionnel</u>		
. Insuffisance	334 419 €	
<i>Total déficit</i>		334 419 €

Ce budget a été déposé au Ministère. Il expose toujours la nécessité d'une décision urgente. L'équilibre serait rapidement retrouvé au moyen notamment d'une rémunération sur les chiens pucés (enregistrements et mutations), et d'un abandon des envois de cartes en franchise postale.

L'apurement des exercices passés est non seulement exigé directement de l'administration au cours de nos nombreux contacts mais également par les procédures engagées par la SCC auprès des juridictions administratives.

2°) Hypothèses budgétaires 2004 retenues

Les hypothèses retenues fixent à - 10 % la part de marché de l'identification par tatouage, en se fondant sur les évolutions des premières semaines de 2004 et le report de 100 % de la baisse globale de l'identification sur le tatouage (- 1,3 % au 1^{er} trimestre 2004), ce qui représente un minimum.

De surcroît, en l'état actuel de la situation, nous sommes arrivés au bout des économies de charges possibles sans paralyser totalement les activités de ce service.

La montée en puissance de l'identification par insert électronique se poursuit (+ 12 % au 1^{er} trimestre 2004) et par conséquent la baisse de commande de carnets de tatouage (-9,9 % au 1^{er} trimestre 2004).

3°) Charges prévisionnelles sur l'exercice 2004

a) Comparatif prévisionnel 2004 avec charges des exercices 2002 & 2003

- Par rapport à 2002 - 11,7 %
 - Par rapport à 2003 - 7,25
- Soit :- 20,6 % par rapport à 2001**

b) Les réserves du Fichier National Canin

Le Fichier National Canin ne dispose plus de réserves.